

Le Monde

D'UN CONTINENT A L'AUTRE

mardi 11 janvier 2000

Patrick LAGADEC et Erwann Michel-Kerjan

PAYSAGES de désolation à perte de vue, 3 000 km de lignes du réseau électrique détruites, 3 millions d'habitants privés d'électricité, plus de 700 communes touchées, 30 000 entreprises contraintes d'interrompre leur activité, effet en cascade sur les réseaux vitaux (eau, raffineries, transport, télécommunications), 15 milliards de francs de dégâts et 30 morts : le bilan est catastrophique. Malgré les apparences, nous ne sommes pas en France, mais en Amérique du Nord en janvier 1998 : le Canada vient de vivre la plus grave tempête de son histoire. Elle a occasionné non une « panne » mais la destruction d'une partie du réseau électrique de la province du Québec.

Après les tempêtes qui ont ravagé l'Europe de l'Ouest, nous ne pouvions manquer de faire un parallèle entre les deux événements. « *Catastrophe historique* » dans chacun des cas, solidarité remarquable, réparation du réseau électrique - les similitudes ne manquent pas, même si, hélas, le bilan est ici bien plus lourd.

Les prévisions, fondées sur les données passées, n'ont pu envisager un phénomène d'une telle ampleur. Des pluies verglaçantes se sont abattues par vagues successives sur le Québec, l'Ontario et sur le nord-est des Etats-Unis. En de nombreux endroits, l'épaisseur de glace relevée était de deux à trois fois supérieure aux normes de sécurité en vigueur. A en juger par les archives météorologiques, qui remontent au début des années 50, cette tempête nord-américaine avait été considérée comme la « *tempête du siècle* ». Ici, la tempête qualifiée d'« *historique* » par Météo-France a également placé les spécialistes en « *limite de connaissance* », selon l'expression d'un prévisionniste.

La réaction de la compagnie québécoise qui distribue l'électricité, Hydro-Québec, a été très rapide. L'effort d'équipe déployé par les salariés pour remettre en place le réseau a été très soutenu. Les employés d'Hydro-Québec ont travaillé sans relâche pour rétablir des légions de lignes endommagées. De nombreux retrai-

Une question légitime après la tempête de verglas de janvier 1998 au Canada : un tel événement peut-il se reproduire dans un futur proche ?

tés de la compagnie sont même venus prêter main-forte. Dans un premier temps, il s'est agi de construire des structures temporaires. En un mois, l'entreprise a pu rétablir le courant sur l'ensemble du territoire, en déployant des efforts sur toute l'Amérique du Nord. En France, les agents d'EDF sont sur le terrain depuis le début de la catastrophe et œuvrent, avec une mobilisation à l'échelle de l'Europe, à un rétablissement rapide du réseau, même si 370 000 foyers étaient toujours privés d'électricité une semaine après le début des événements.

Il est beaucoup trop tôt pour dresser un bilan de la tempête en Europe. Trop tôt aussi pour analyser nos vulnérabilités face à des catastrophes d'ampleur inédite - qu'il s'agisse du réseau électrique ou de tout autre infrastructure essentielle. Côté canadien, deux ans jour pour jour après la « *crise du verglas* », quelles leçons ont été tirées de l'épreuve ?

Le gouvernement québécois a engagé un retour d'expérience et confié ce travail à la « Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998 ». Le mandat de cette commission s'est articulé autour de trois axes principaux : la tempête de verglas elle-même (afin de mieux comprendre et anticiper un tel phénomène climatique dans le futur), l'interruption des approvisionnements en électricité (afin de limiter les coupures et leur impact sur les populations et l'activité économique) et le dysfonctionnement de certaines des infrastructures de la société qui en a résulté (pour améliorer la gestion des sinistres).

Les actions de cette commission ont été multiples : 64 audiences publiques et autres forums citoyens ont été menés pour consulter la population et les organismes représentatifs des secteurs sinistrés ; de très nombreuses séances de travail ont réuni les membres de la Commission, les ministères, les municipalités et les différentes entreprises de services, plus de 60 experts canadiens et internationaux ont participé à ce retour d'expérience approfondi en présentant leur analyse technique, dont les résultats font partie intégrante d'un rapport final publié l'été dernier.

Au travers de ce rapport, « *près de 500 avis, conclusions et recommandations ont été formulés, toujours dans la perspective que le Québec soit mieux préparé pour faire face à un prochain sinistre* ».

Les examens et propositions ont deux thèmes principaux :

- le développement d'une culture de sécurité civile impliquant tous les partenaires ;
- la sécurité du réseau électrique, en repensant la configuration générale du réseau et en améliorant ses caractéristiques.

Une question légitime après la tempête de verglas de janvier 1998 a été : un tel événement peut-il se reproduire dans un futur proche ? Personne ne peut aujourd'hui répondre assurément par la négative. D'un continent à l'autre, une autre interrogation vient alors à l'esprit : comment nous préparer pour faire face à l'inconnu ?

Patrick Lagadec est directeur de recherche à l'Ecole polytechnique et spécialiste de la prévention et de la conduite des crises. Erwann Michel-Kerjan est membre associé du Cirano de Montréal et docteurant (économie des risques à grande échelle) au sein du Greqam de Marseille et de l'Ecole polytechnique.